



P.20

PARIS EXPRESS



Actualité
**LANCEMENT
DES ATELIERS
PARTICIPATIFS**
p.6



Événement
**SOIRÉE
ARTISTES
EN SCÈNE**
p.12

L'ÉDITO DU MAIRE

Tous les mois, vous avez pris l'habitude de retrouver ici l'édito du Maire.

Comme vous le savez certainement, les élections législatives auront lieu en 2017.

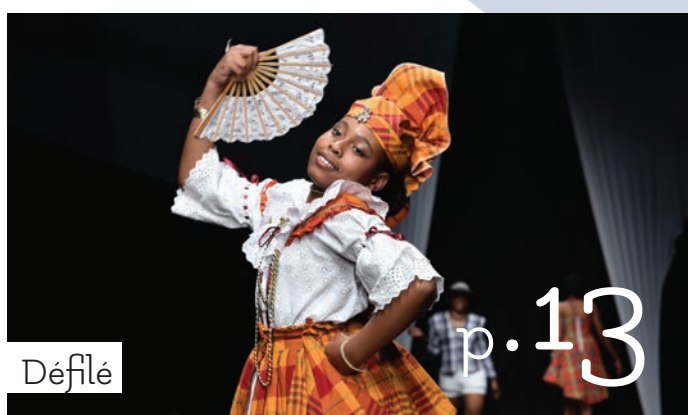
Par mesure de précaution et afin de respecter les règles édictées par le Code Électoral, l'éditorial du Maire sera suspendu durant cette période.



p. 8

Formation permaculture

p. 6	CONSTRUISONS NOTRE VILLE
p. 17	T4, LES TRAVAUX AVANCENT
p. 19	STATIONNEMENT, ATTENTION !
p. 20	DOSSIER TRANSPORTS
p. 26	ÉCONOMIE CIRCULAIRE
p. 30	RENDEZ-VOUS
p. 34	CARNET PRATIQUE



Défilé

p. 13

HÔTEL DE VILLE : 7, place Jean Mermoz, 93370 Montfermeil.
01 41 70 70 70.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Xavier Lemoine

RÉDACTRICE EN CHEF : Sylvie Bidel

sylvie.bidel@ville-montfermeil.fr

JOURNALISTE : Justine Le Dortz, 01 41 70 70 76,

justine.ledortz@ville-montfermeil.fr,

CRÉDITS PHOTOS : Justine Le Dortz, Sylvie Bidel

MAQUETTE ET MISE EN PAGE : Justine Le Dortz

PUBLICITÉ : Cithéa Communication, 01 53 92 09 00,

contact@citheacommunication.fr,

IMPRESSION : Imprimerie RAS, Villiers-le-Bel

TIRAGE : 11 350 exemplaires.

Parution mensuelle, sauf en juillet et août.

Site internet : www.ville-montfermeil.fr

Facebook : villeMontfermeil

Twitter : Montfermeil_Off

SUIVEZ-NOUS SUR LE NET !

Pour vous tenir toujours mieux informés de l'actualité de la ville en temps réel : événements, sorties, infos pratiques... Montfermeil a relancé sa newsletter ! Pour la recevoir, inscrivez-vous en envoyant vos coordonnées à l'adresse mail suivante : **NEWSLETTER@VILLE-MONTFERMEIL.FR**

Outre les réseaux sociaux, qui vous permettent de tout savoir sur votre Ville, cette Newsletter vous tiendra informé de l'actualité en matière de sécurité mais aussi de travaux.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à une communication sur l'actualité de la ville de Montfermeil et des services publics municipaux. Le destinataire des données est le service Communication de Montfermeil. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à Hôtel de Ville, 7 place Jean Mermoz, Montfermeil. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

REGARD SUR LA VILLE



L'AMBASSADEUR EN VISITE À MONTFERMEIL

Son Excellence Monsieur MOIN UL-HAQUE, Ambassadeur du Pakistan s'est rendu à Montfermeil le 25 janvier dernier. Il a été accueilli à l'Hôtel de Ville par Monsieur le Maire. Ils ont échangé notamment sur les questions ayant trait à la communauté Pakistanaise, très présente à Montfermeil et très active lors du Défilé Cultures & Création. Pour cet événement, Monsieur l'Ambassadeur était représenté par une délégation.



LIONS CLUB, LOTO ET GALA POUR LA BONNE CAUSE

Dimanche 22 janvier, s'est déroulé le traditionnel loto du Lions Club Montfermeil-Coubron. Pour l'occasion, plus de 300 personnes étaient réunies pour participer à ce moment convivial. Les bénéfices de cette journée seront reversés en faveur des actions menées par le Lions Club tout au long de l'année, à savoir, les baptêmes de l'air pour les enfants handicapés ou encore la mise à disposition de boîtes à livres sur les villes de Montfermeil et de Coubron. Rendez-vous samedi 18 mars à partir de 20h pour le gala de charité du Lions Club Montfermeil-Coubron au Gymnase Colette Besson qui servira à financer des baptêmes de l'air pour 200 enfants atteints de handicap en France et au Portugal. Prix de la table : 75 €. Infos et réservations par mail : lions-club.montfermeil-coubron@orange.fr ou 06 12 68 08 29.



DON DU SANG, MERCI AUX DONNEURS

Mercredi 1^{er} février, vous étiez 171 à vous présenter au don du sang de Montfermeil. La Ville et l'Établissement Français du Sang vous remercient. Les besoins en sang sont très importants, alors rendez-vous **jeudi 6 avril à l'hôtel de Ville de 13h à 18h** pour une nouvelle collecte ! Plus d'information sur : dondesang.efs.sante.fr



FORUM DES MÉTIERS

Samedi 20 janvier, la Police municipale de Montfermeil a participé au forum des métiers, organisé par le collège Jean Jaurès. Conjointement avec la Police nationale, le métier de policier a été présenté à 120 collégiens. Les prérogatives, le champ de compétence et les pouvoirs de police ont été abordés. Les élèves, très réceptifs, ont pu découvrir le métier de gardien de la paix et peut-être, se trouver une vocation.



L'ESPACE J FÊTE LE RÉVEILLON

Vendredi 27 janvier, l'Espace J de Montfermeil a organisé sa traditionnelle soirée famille pour fêter le réveillon avec les jeunes inscrits et leurs parents. Une cinquantaine de personnes se sont donc retrouvées autour d'un buffet participatif où chacun avait apporté sa spécialité culinaire afin de la faire découvrir aux autres.

CONJUGUONS NOS TALENTS

QUATRE PROJETS AVEC VOTRE VILLE

Vous avez tous un talent, une envie de faire de Montfermeil une ville où il fait bon vivre ? Rejoignez le ou les groupes qui vous intéressent pour travailler avec la ville, autour de vos sujets de prédilection !

Afin de rester dans une dynamique d'échanges inter-quartiers qui permet de rassembler et de fédérer les habitants autour d'événements phares comme le défilé Cultures & Création ou le Son & Lumière, Montfermeil a fait le choix de passer d'une logique de conseil de quartier à une logique de groupes de travail à l'échelle de la ville, pour travailler main dans la main avec les habitants sur des problématiques d'ensemble.

DES ÉLUS POUR VOS PROBLÈMES QUOTIDIENS

Trop souvent ces réunions de conseils de quartier tournent autour des problèmes du quotidien du type règlement de conflit de voisinage,

nids de poule devant chez soi, problèmes d'éclairage, etc.

Or, pour ce type de problèmes des dispositifs existent : tous les samedis matin vous pouvez être reçu par un élu, vous pouvez aussi écrire un courrier ou un mail au service concerné qui s'engage à vous répondre sous 15 jours.

Contact : 01 41 70 70 70 ou contact@ville-montfermeil.fr.

RÉUNIONS ET ÉCHANGES

Trois réunions ont donc été orga-

nisées en février dernier auxquelles étaient conviés tous les Montfermeillois. Plusieurs thématiques sur lesquelles les habitants souhaitent travailler sont ressorties : la permaculture, le jardinage, le respect des espaces publics, la question de la revalorisation commerciale, la découverte de leur ville, Montfermeil reste bien entendue ouverte à toutes propositions. Si vous souhaitez évoquer quelque sujet que ce soit, la Ville reste à votre disposition.



MISE EN PLACE D'UN JARDIN PARTAGE



Pour continuer dans sa volonté de préserver des espaces verts sur la ville et de répondre aux attentes des habitants, Montfermeil souhaiterait développer un jardin partagé en permaculture notamment au Parc Arboretum. Un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé individuellement et/ou collectivement par les habitants d'un quartier ou d'une ville. Il en existe un sur la résidence des Bosquets, souvent méconnu des habitants. Ce jardin comporte 24 parcelles individuelles et deux parcelles collectives. Les habitants et acteurs intéressés par l'exploitation d'une parcelle sont invités à se faire connaître. Une visite du jardin partagé "Courgettes, Tomates et Sourires", animé par la Régie de Quartier est aussi organisée, **mardi 28 mars à 18h devant l'Espace Moulinart au 5, rue Corot** (sur inscription) afin de faire découvrir ce concept aux personnes intéressées.



GROUPE DE TRAVAIL COMMERCES

Suite aux réunions, il est apparu que les habitants souhaitent s'investir quant à la redynamisation commerciale. Aussi la ville propose d'échanger avec Marie-Françoise Reynaud, élue aux commerces et Gwenaëlle Brugger, chef de projet Commerces et Artisanat **le 21 mars à 19h à la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville**. La parole sera ensuite donnée aux citoyens afin de trouver ensemble des solutions pour redynamiser notre ville, ses commerces et ses marchés.



Les habitants ont fait part de leur envie de connaître ou mieux connaître leur ville. En effet, pris par le temps, les années et le travail, il arrive souvent que certains endroits de la ville restent inconnus. À l'inverse, certains Montfermeillois connaissent leur ville sur le bout des doigts et seraient prêts à la raconter. Vous êtes donc invités à vous faire connaître afin d'organiser de futures promenades : à pied, à vélo, en transports...

DÉCOUVRIR LA VILLE



LANCEMENT DES ATELIERS PARTICIPATIFS

Chacun a des compétences, des savoirs à partager et un talent particulier. Aussi, un appel à candidatures est lancé pour rechercher les compétences des uns et des autres, les mettre en commun et développer l'entraide autour d'un slogan : "Conjuguons nos talents".

La ville recherche donc des volontaires qui souhaiteraient donner un peu de leur temps pour animer ou co-animer des ateliers, avec pour objectif de créer du lien social, d'échanger et de partager à l'échelle locale. Cela peut être du bricolage, du jardinage, de la décoration, de la lecture, etc. Tout ce qui vous passionne et que vous pouvez transmettre de manière gratuite et désintéressée.

Un tableau, disponible en mairie, va être mis en place, les habitants pourront inscrire d'une part ce qu'ils recherchent et ce dont ils ont besoin et d'autre part, ce qu'ils savent faire et peuvent proposer.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez le service Développement Social et Territorial au 01 41 70 79 00 ou au 06 08 01 62 11 ou mail : dtsp@ville-montfermeil.fr

FORMATION NATURE

DÉCOUVREZ LE JARDINAGE ET LES ABEILLES

Au regard de l'intérêt des habitants vis-à-vis du site de permaculture de la Ville et afin de mieux définir les demandes des Montfermeillois en matière de jardinage et de partage de compétences, Montfermeil met en place des cycles de formations autour de la permaculture et de l'apiculture.

En mars, les ateliers de jardinage et d'apiculture vont être lancés. Ils sont ouverts à tous les adultes sur inscription uniquement. Ces ateliers prendront la forme de cycles de formations qui permettront aux Montfermeillois inscrits de se former gratuitement au jardinage et à l'apiculture. Chaque atelier disposant de 12 places pour la permaculture et 10 places pour l'apiculture, ceux-ci sont limités aux premiers inscrits.

CYCLE JARDINAGE

Le cycle de formation jardinage en méthode permaculture permettra aux habitants au cours de 10 séances, d'apprendre à créer un écosystème dans leur jardin, à semer au bon moment, à faire des boutures, etc. Ils pourront en outre visiter les serres de la ville ainsi que la ferme du



Bec Hellouin. Les ateliers pratiques auront lieu au Parc Arboretum sur un espace dédié et les cours théoriques auront lieu aux Services Techniques Municipaux. À terme, ce site a vocation à devenir une parcelle gérée collectivement et de manière autonome par les habitants.

Deux groupes vont être créés avec un premier atelier le mercredi de 9h à 12h et un second le samedi de 9h à 12h. Les cours débiteront le 11 mars prochain.

CYCLE APICULTURE

Les ateliers autour des ruches auront lieu les mercredis après-midis. Il est nécessaire de suivre l'ensemble des

séances. Par ailleurs, un investissement dans une combinaison d'apiculture sera demandé au bout de la 6^e séance. Lors de ce cycle de formations les Montfermeillois apprendront de manière théorique et pratique à mettre en place leurs propres ruches et à récolter le miel.

Cours tous les mercredis 14h à 17h. Premier atelier mercredi 15 mars.

Inscription obligatoire auprès du service Développement Social et Territorial par mail : dtsp@ville-montfermeil.fr, au 01 41 70 79 00 ou 06 08 01 62 11



Blé



Navets



Les ruches

À LA LUDOTHÈQUE C'EST ÉCOLOGIE, BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'environnement est une notion qui nous concerne tous. Pour cette raison, la Ludothèque de Montfermeil met en place un projet éco-citoyen à destination des petits et des grands... 100 % récup.



■ TABLEAUX ANIMAUX

Venez élaborer une multitude de figures (animaux, monstres, têtes, personnages...) uniquement avec le contour de vos mains. Il suffit de quelques feuilles de papier de couleur, de gommettes et d'un peu de colle pour inventer des formes à l'infini !

Samedi 25 mars à 14h30.

Gratuit et sur réservation (atelier parents/enfants)

■ PANIERS EN PAPIERS RECYCLÉS

Vous voulez jeter vos vieux journaux ? Surtout n'en faites rien. Découvrez comment tresser des feuilles de papier journal pour en

faire de jolis objets.

Mercredi 29 mars à 14h30.

Gratuit, sur réservation pour les 10 ans et plus.

■ LES BIJOUX INVENTIFS

Venez réaliser vos propres bijoux en matériaux inédits.

Samedi 22 avril à 14h30

Gratuit, sur réservation pour les 6 ans et plus.

■ OBJETS DÉTOURNÉS

Laissez parler votre créativité en détournant des objets du quotidien.

Samedi 29 avril à 14h30.

Gratuit et sur réservation pour les 6 ans et plus.

■ L'HÔTEL À INSECTES

Nous connaissons tous les nichoirs pour les oiseaux du jardin. Mais créer un habitat pour les insectes auxiliaires est aussi très utile pour lutter contre les parasites du jardin. Leur fournir un abri permet de favoriser cette faune bénéfique à la protection de la flore du domaine. Venez contribuer à la fabrication de ce gîte écologique avec l'aide de la Ludothèque et de la Médiathèque.

Samedi 13 mai à 14h30. Gratuit et sur réservation (atelier parents/enfants)



ABATTAGE, 16 ARBRES CONCERNÉS

Le service environnement inventorie chaque année, la majorité des arbres nécessitant un suivi phytosanitaire particulier. L'étude est ensuite confiée aux spécialistes de l'Office National des Forêts (ONF) qui effectuent un examen approfondi de chacun d'entre eux. Contraintes environnementales, développement de l'arbre, comportement physiologique, état des troncs et couronnes, qualité de l'ancrage racinaire... Tout est observé. À l'issue de ce diagnostic, effectué fin 2016, l'ONF a mis en avant la nécessité d'abattre 16 arbres sur la Ville : huit Prunus, avenue des Arts seront donc abattus, cinq Robiniers, place des Marguerites, un Prunus et un Cercis, école Maternelle Paul Eluard, un Tilleul, avenue du Général Leclerc. Ces arbres représentent un danger pour les usagers et feront l'objet d'un abattage lors de la prochaine campagne qui aura lieu du 27 Mars au 7 avril. Dix autres sujets seront concernés par des tailles, afin d'augmenter leur espérance de vie tout en préservant la sécurité des usagers.

SENSIBILISATION A LA DIFFÉRENCE

En partenariat avec l'association Trisomie 21 Seine-Saint-Denis présidée par Capucine Rozes, le service jeunesse de Montfermeil organise un après-midi de rencontres autour du jeu, afin de sensibiliser les jeunes. Venez nombreux, partager avec nous cet après-midi placé sous le signe de la bonne humeur ! L'objectif de la journée est de s'amuser et d'échanger de manière informelle sur la question de la différence et du savoir-vivre ensemble.

Samedi 18 mars 2017 à partir de 14h à l'Espace J, 69 avenue Jean-Jaurès, 01 45 09 64 00

LA REUSSITE EDUCATIVE CHANGE D'ADRESSE

Désormais située au 30, rue de la Tuilerie à Montfermeil, l'équipe de la réussite éducative a aussi changé de numéro de téléphone : 01 41 70 79 49. Le Programme de Réussite Éducative (PRE) s'adresse à tous les enfants ou adolescents âgés de 2 à 16 ans fragilisés dans leur parcours éducatif. Par ailleurs, un accueil d'accompagnement aux devoirs est proposé sur la ville, les lundis, mardis, jeudis et vendredis : Espace J, 63, avenue Jean Jaurès, Salle Lucien Noël, 18, rue Funck-Brentano, Salle Moulinsart, 9, rue Corot, Centre de loisirs Hergé, 5, rue Corot.

Contact : 01 41 70 79 49 (Sandrine Lesueur), reussite.educative@ville-montfermeil.fr

NOS ENFANTS, PARLONS-EN !

Venez partager votre expérience avec d'autres parents et bénéficiez d'un éclairage avisé de professionnels.

"LA PEUR FACE AU DANGER. MON ENFANT N'A PAS LA MÊME NOTION DU DANGER QUE MOI : ÇA M'INQUIÈTE !"

Lundi 20 mars, 9h30-11h30, au multi-accueil "Les Lucioles", 6, rue Henri Barbusse et **mardi 24 mars**, 9h30-11h30, au multi-accueil "La Source", 54, boulevard Bargue. **Contact : 01 43 32 63 11 ou 01 41 70 79 36**

DÉBAT

PARENTS

YO PICASSO UN PROJET PÉDAGOGIQUE



Après une première visite-découverte en octobre dernier de l'exposition "Picasso-Giacometti", les élèves de troisième de la classe 305 du collège Pablo Picasso ont travaillé sur des œuvres de deux peintres. Guidés par les équipes du musée, ils ont alterné séances de travail en classe avec leurs professeurs de Français, Histoire, Espagnol et Arts Plastiques pour découvrir la vie de Picasso et

Giacometti, étudié les événements historiques qui ont marqué leur vie et des visites de l'exposition afin de s'approprier une œuvre et être en capacité de la présenter au public. C'est ainsi que le 3 février, le temps d'une journée, ils ont joué les médiateurs dans les différentes salles du musée et ont ainsi pu transmettre aux visiteurs leur propre regard sur l'art de ces deux illustres peintres.

RENTREE 2017 INSCRIVEZ VOS ENFANTS !

Les inscriptions scolaires sont ouvertes du 6 février au 31 mars. Toute personne nouvellement installée sur la commune doit impérativement se présenter au service scolaire pour l'inscription à l'école de ses enfants. **Attention :** Cette démarche est une pré-inscription, l'affectation définitive vous sera transmise par courrier courant mai. Pour une entrée en maternelle, l'enfant devra avoir 3 ans avant le 31 décembre 2017.

PIÈCES À FOURNIR

Les inscriptions se font auprès du service Enfance, munis des originaux et des photocopies des papiers suivants :

- Livret de famille,
- Carnet de santé (original),
- Cartes d'identité ou cartes de séjour des parents,
- Jugement de divorce ou de séparation (le cas échéant),

- Attestation de la CAF (le cas échéant) et de la Sécurité sociale,
- Taxe foncière 2016 ou titre de propriété (attestation notariale),
- Taxe d'habitation 2016,
- Dernière facture EDF,
- Dernière quittance de loyer et contrat de location,
- Certificat d'hébergement légalisé (le cas échéant, demande à faire auprès du service Affaires Générales),
- Certificat de radiation (en cas de changement d'école ou de ville, celui-ci pourra être fourni ultérieurement).

Direction des Politiques Éducatives/Service Scolaire : 19, rue de la Tuilerie, 01 41 70 70 52. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h. Fermeture à 16h30 le vendredi, permanences les jeudis jusqu'à 19h (hors vacances scolaires).

CCAS, LE DIABETE EN QUESTION



Le Centre Communal d'Action Sociale organise, **le 7 mars de 10h30 à 11h45 à l'espace Moulinsart, 5, rue Corot**, une conférence animée par le Docteur Besse sur le diabète destinée aux 65 ans et plus. Aucune inscription n'est nécessaire.

Renseignements au CCAS, 1 bis, impasse Agard, 04 41 70 70 64

LE GHI LANCE SON NOUVEAU SITE INTERNET

Rechercher une consultation, effectuer un examen, prendre rendez-vous avec un médecin, rechercher une spécialité, savoir comment se rendre à l'hôpital, se faire aider, trouver un emploi, régler une consultation en ligne, donner son avis après une hospitalisation mais aussi découvrir les locaux ou nouveaux équipements ainsi que les personnels de l'hôpital en image, etc.

Toutes ces informations sont désormais accessibles en un clic sur www.ch-montfermeil.fr

PARCOURS DU COEUR COURIR POUR LA SANTÉ



Cette année encore, l'USM Rando et la Ville de Montfermeil organisent les Parcours du cœur au sein du parc Arboretum. À travers cet événement ludique, pédagogique et sportif, la Fédération Française de Cardiologie initiatrice de cette journée nationale a un objectif simple : faire valoir les bienfaits de l'activité physique et d'une bonne nutrition pour conserver son cœur en bonne santé.

Organisés autour de deux temps forts, les Parcours du cœur auront lieu samedi 1er avril.

De 9h à 11h, les enfants des classes de Montfermeil encadrés par les instituteurs, les parents d'élèves et le service des Sports, parcourront une boucle d'environ 1 km, en marchant puis en trotinant. En outre, une sensibilisation aux problèmes cardiaques avec une prise du pouls avant et après la course sera mise en place. En amont de cette journée, une sensibilisation en partenariat avec l'Éducation Nationale est prévue par le

service santé et un médecin.

Par ailleurs, une course est organisée par l'USM Randonnée, pour les particuliers de 11h à 16h. Les participants à cette course symbolique sont invités à verser un don à la Fédération Française de Cardiologie.

Les parcours du cœur sont la plus grande opération de prévention santé de France et contribuent, depuis 1970, par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines à combattre l'obésité, l'hypertension artérielle, le stress...



L'USM GYMNASTIQUE À L'HONNEUR

Le 17 décembre dernier au gymnase Eric Tabarly, l'Union Sportive de Montfermeil (USM) section Gymnastique enfants a organisé une compétition interne afin de mettre en condition les jeunes gymnastes pour leur participation aux prochaines rencontres départementales. Comme lors d'une compétition officielle, ils ont été notés par les entraîneurs de l'association qui sont aussi des arbitres formés. En fin de compétition, les gymnastes ont eu l'honneur de se voir remettre leur médaille par le Maire et Laurent Chainey, adjoint au maire en charge des Sports.

ARTISTES EN SCÈNE DÉCOUVREZ LES TALENTS !

Le 1^{er} avril prochain à la salle des Fêtes de Franceville, Montfermeil organise sa deuxième édition de la soirée Artistes en scène. Une scène ouverte spécialement réservée aux jeunes de moins de 25 ans, avec en clôture un spectacle de la troupe de théâtre New.



Lors d'un casting géant, la Ville a offert à de nombreux jeunes la possibilité de se produire sur scène afin de faire découvrir au public leur discipline. Chant, danse, musique... Montfermeil regorge de talents et 10 jeunes ont été sélectionnés à l'issue de ce casting et auront la chance de se produire en première partie, lors de la grande soirée organisée le 1^{er} avril à 20h à la salle des Fêtes. La seconde partie était consacrée à une programmation dédiée aux jeunes avec la troupe New.

UN SPECTACLE UNIQUE

New est une performance pluridisciplinaire alliant théâtre, musique, chant, danse et arts visuels. De cette

rencontre, chaque soir, un spectacle totalement unique se fabrique grâce au talent des artistes et avec la complicité du public. Durant 1h20 les artistes de New improvisent librement et intégralement une histoire à partir de suggestions du public ! En effet, avant de rentrer dans la salle, les spectateurs sont invités à inventer le titre d'une comédie musicale inédite et à proposer le lieu dans lequel l'histoire se déroule. Deux suggestions sont tirées au sort par le maître de cérémonie et le public en choisit une à l'applaudimètre. Un spectateur volontaire sera ensuite convié à chanter une petite mélodie pendant que les comédiens se costument. Ce thème sera repris

par les musiciens pour composer en direct l'ouverture instrumentale du show, qui deviendra un air récurrent dans la pièce.

**Samedi 1^{er} avril
à 20h. 3 €.**

**Prévente au
service Culturel ou le soir
du concert.**

**Salle des Fêtes,
place des
Marguerites**



CONCOURS PHOTO L'ENVERS DU DÉCOR

Dans le cadre du mois de la Photographie du Grand Paris, la ville de Montfermeil, organise du 1^{er} au 31 mars, son premier concours photo en collaboration avec l'équipe Ateliers Médicis. La Ville invite les photographes, néophytes ou confirmés, à proposer une photo de leur choix sur le thème "L'envers du décor".

Toutes les photos seront exposées au domaine Formigé avant d'être soumises au vote du jury. Des bons d'achat à la Fnac de 150 à 500€ sont à gagner. Dossier (pas plus de 10Mo) à envoyer par email avant le 31 mars, 22h à :

culture@ville-montfermeil.fr. Objet du mail : Concours photo 2017 – catégorie PRO ou AMATEUR – Nom et prénom.

Information et règlement complet sur le site de la Ville : ville-montfermeil.fr

Renseignements au service Culturel, 1, boulevard Hardy, 01 41 70 10 60, culture@montfermeil.fr. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h15 sauf le vendredi 17h.

DÉFILÉ CULTURES & CREATION

LE SACRE DE LAURIE PROCES

Le 4 février, lors de la douzième édition du défilé Cultures & Création, le jury a décerné le 1^{er} prix jeune talent à Laurie Proces, 24 ans, étudiante en école de mode. Une très belle opportunité pour cette jeune femme qui rêve de devenir modéliste.

Depuis son plus jeune âge, Laurie a toujours aimé dessiner, faire des croquis de vêtements. Après avoir entamé des études dans la filière générale, qui ne lui correspondaient pas vraiment, elle a finalement préféré se diriger vers une carrière plus manuelle afin de mettre à profit sa passion de toujours : le dessin et la mode. Elle est aujourd'hui élève dans une école de mode qui lui dispense en deux ans une formation de styliste modéliste et alterne sessions de cours théoriques et stages en alternance. Actuellement en stage dans une boutique de robes de mariées à Montmartre, elle a en charge les retouches des modèles d'essayage et pourra bientôt se charger des retouches des robes des clientes. Une expérience très formatrice. Mais Laurie a pour rêve de décrocher un travail en tant

que modéliste dans une grande maison de couture. Un objectif de carrière qui devrait se concrétiser grâce à sa victoire au défilé Cultures & Création parrainé par LVMH.

PARTICIPER POUR GAGNER

Voilà maintenant trois ans que Laurie participe au défilé, d'abord en

tant que spectatrice puis en tant que créatrice depuis 2016 : « Au début, j'avais un peu peur de me lancer. Je n'osais pas. Et puis ma famille et mes amis m'ont soutenue et cette année j'ai décidé d'y aller pour gagner. J'ai adoré l'ambiance, le stress. L'an dernier j'avais également concouru dans la catégorie jeune talent mais je n'avais pas gagné. Ce que j'ai appris tout au long de l'année écoulée m'a sans doute aidée à proposer quelque chose de plus abouti. Une fois les premières appréhensions et la peur dépassée, j'avais envie de reconnaissance. » Pourtant au départ, Laurie avoue que le thème sur la poésie lui a fait un peu peur : « C'était un vrai défi pour moi d'autant plus que la poésie n'a jamais été mon fort étant donné que je suis dyslexique, puis peu à peu l'inspiration est venue. Ça a marché et j'en suis très heureuse même si je ne réalise pas encore vraiment ce qui m'arrive. »



prix Jeune Talent LVMH





CENTRE-VILLE, LE TRAVAIL CONTINUE

Depuis plus de 10 ans, la ville de Montfermeil travaille sur le centre-ville ancien. Deux OPAH-RU ont été réalisées et deux opérations d'aménagement (l'opération isolée ANRU sur le centre-ville ancien et la ZAC Coeur de Ville) ainsi que deux Fisac, pour soutenir le commerce, ont été mis en place.

Toutes ces actions ont permis de réhabiliter de nombreux immeubles, de remettre aux normes et de conventionner des logements. De nouveaux espaces publics ont également été créés. Ces réalisations de longue haleine qui ont permis de gérer l'urgence opérationnelle vont bien entendu se poursuivre. L'arrivée effective du T4 et la desserte future de Montfermeil par la gare du Grand Paris Express permettent désormais de se projeter dans une nouvelle dynamique d'évolution.



Cette dernière peut s'appuyer non seulement sur le nouveau PLU mais également sur l'ensemble des opportunités foncières que la Commune a su constituer au fil du temps.

C'est pourquoi la ville a lancé une vaste étude de programmation urbaine, architecturale, paysagère et environnementale à l'échelle d'un centre-ville élargi, en interaction avec l'hôpital, le centre des Ormes et les services techniques municipaux. C'est grâce à ces atouts et potentialités mais aussi à l'arrivée des transports structurants et au développement des nouvelles technologies, qu'il sera possible d'établir un programme ambitieux et respectueux mêlant logements, espaces publics paysagers conviviaux, commerces et économie, services, stationnement, développement des équipements

de santé, etc. Cette réflexion se veut itérative, en concertation avec les acteurs majeurs sur la ville et les Montfermeillois. Elle est guidée par des bureaux d'études spécialisés en urbanisme, en architecture, en paysage urbain et naturel, en déplacement, etc.

La première réunion s'est tenue le 31 janvier dernier en présence de tous les élus et services de la commune qui peuvent à un titre ou un autre être force de proposition mais également avec Monsieur Feutrie, directeur de l'hôpital, Madame l'architecte des bâtiments de France et des intervenants extérieurs spécialisés dans l'aménagement du territoire. Les modalités de concertation vont prochainement être mises en place afin que vous puissiez suivre et participer à ce travail.



MONTFERMEIL DEMAIN UN NOUVEAU PLU

Depuis 2015, au travers d'une large concertation, nous vous avons régulièrement informés et associés à la révision de notre Plan Local d'Urbanisme.

Le projet de PLU a également été soumis à enquête publique à l'automne dernier et le commissaire

enquêteur a remis en janvier 2017 son rapport et ses conclusions favorables.

Aussi, lors de sa séance du 28 février dernier, le Conseil de Territoire désormais compétent en matière de plan local d'urbanisme a approuvé notre PLU.

C'est désormais ce document, que vous pouvez retrouver sur le site internet de notre commune, qui régit les modes d'occupation sur notre ville. Le service Urbanisme se tient à votre disposition pour vous renseigner sur le nouveau PLU.

Contact : 01 41 70 70 44

TRAMWAY T4, PREMIERS RAILS À MONTFERMEIL

Deux ans après le démarrage des travaux de déviation de réseaux, et trois mois après le lancement officiel des travaux de plate-forme, les tout premiers rails de la nouvelle branche du Tram 4 ont été posés place Notre-Dame-des-Anges.

Tandis que les travaux du tramway se poursuivent tout au long du tracé de la nouvelle branche, une étape hautement symbolique vient de s'accomplir à Montfermeil sur le rond-point Notre-Dame-des-Anges. Sur ce secteur désormais libéré de tout obstacle, les premiers rails ont été installés. Plus question de projet, désormais, place au concret !

La réalisation de la plate-forme se poursuit actuellement sur d'autres secteurs de Montfermeil et Clichy-sous-Bois et s'étendra successivement sur l'ensemble du tracé, depuis les Pavillons-sous-Bois jusqu'à



Montfermeil, lorsque les travaux de déviation de réseaux et préparatoires seront achevés.

RÉAMÉNAGEMENT

Parallèlement aux travaux de plate-forme sur laquelle circulera le tramway, c'est aussi tout l'espace

public qui sera réaménagé : voirie, trottoirs, espaces verts, pistes cyclables. La nouvelle branche du Tram 4 devrait être mise en service d'ici fin 2019.

Plus d'informations sur :
tramway-t4.fr

T4, LE POINT SUR LES TRAVAUX DU MOIS DE MARS PLACE NOTRE-DAME-DES-ANGES

À partir du 3 mars, dans le cadre des travaux préparatoires de la future ligne 16 du Grand-Paris-Express, l'actuel rond-point de la place Notre-Dame-des-Anges sera modifié en carrefour régité par des feux tricolores à l'aide de Glissières en Béton Armé.

À partir de cette même date et jusqu'au 29 mai, la rue Notre-Dame-des-Anges depuis la place en direction du centre équestre sera fermée à la circulation dans les deux sens.

RUE DE L'ÉGLISE

Dans le cadre des travaux du T4, la rue de l'Église sera fermée du 6 au 31 mars en raison de l'intervention des concessionnaires en charge de l'assainissement à hauteur du carrefour des rues du Vieux chemin de l'abîme, de l'Église, Grange et 8 mai 1945.

La rue de l'Église sera accessible pour les riverains et la desserte des services publics se fera par l'avenue Jean Jaurès.

La partie haute de la rue du Vieux Chemin de l'Abîme est fermée jusqu'au 6 mars.

ARCHITECTURE ET URBANISME

BÉNÉFICIEZ DES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE

Vous êtes sur le point de faire construire ou vous souhaitez agrandir votre habitation, vous avez besoin d'aide pour mieux définir ou améliorer votre projet ? La municipalité, en lien avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), met à votre disposition un architecte qui vous dispensera ses conseils avisés.



Que vous désiriez faire construire, restaurer, agrandir ou transformer un bâtiment, élaborer un dossier de permis de construire, choisir une entreprise, choisir une maison sur catalogue ou encore réfléchir sur des choix énergétiques, les architectes professionnels du CAUE sont à votre disposition afin de vous guider et vous orienter dans vos projets. L'un d'entre eux tiendra donc des permanences sur rendez-vous, à raison de deux fois par mois, le lundi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h, au service urbanisme, 55 rue du Lavoir.

Il vous aidera à concevoir votre projet personnel tout en contribuant à une amélioration qualitative du paysage environnant.

Lors des permanences vous pourrez vous informer sur :

- l'adéquation de votre projet à vos besoins, votre budget, votre terrain...
- le choix de vos aménagements
- le conseil technique, juridique et administratif
- vos relations avec les différents intervenants de la construction

Les CAUE, créés par la loi du 3 septembre 1977 sur l'architecture sous forme d'associations, existent par-

tout en France. Ils ont pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

À noter : les architectes du CAUE ne peuvent pas assurer de maîtrise d'œuvre dans le cadre de cette mission.

Pour en savoir plus sur les dates des permanences et prendre rendez-vous avec l'architecte du CAUE, contactez le service urbanisme au : 01 41 70 70 44



**FERMETURE DÉFINITIVE
DE LA SALLE DELAGARDE**

Dans le cadre de la rénovation du centre-ville ancien de Montfermeil, la salle Delagarde, située dans la rue du même nom, sera prochainement démolie. Ses accès seront fermés d'ici quelques semaines, afin de débiter le processus de démolition.

Le local des anciens combattants, situé côté rue Henri Barbusse et la maison située au n°22 de la rue Delagarde, seront également démolis.

En lieu et place, un nouveau programme d'une trentaine de logements neufs verra le jour, ainsi qu'un parking public souterrain d'environ 120 places.

STATIONNEMENTS ET CONDUITE : STOP AUX INFRACTIONS !

Le stationnement dans les rues de Montfermeil est régi par des règles strictes. Contrevenir à ces règles est gênant pour les autres riverains et usagers de la route. Ces infractions sont en outre passibles d'amendes. Le point sur les règles à respecter et les risques encourus.

N'oubliez pas ! Il existe des zones de contrôles d'infractions effectués à l'aide de caméras de vidéos-verbalisations.

Pour la sécurité de tous, respectez le code de la route !

INFRACTIONS PASSIBLES DE 135 € D'AMENDE ET D'UNE IMMOBILISATION-FOURRIÈRE

- Arrêt d'un véhicule très gênant pour la circulation publique.
- Stationnement très gênant d'un véhicule sur un passage réservé à la circulation des piétons en traversée de chaussée.
- Stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur un trottoir.
- Stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur une bande ou piste-cyclable.
- Stationnement gênant d'un véhicule motorisé au droit d'une bouche d'incendie.

INFRACTIONS PASSIBLES DE 35 € D'AMENDE

- Stationnement gênant sur un trottoir d'une motocyclette, d'un cyclo-moteur ou d'un tricycle : immobilisation-fourrière.
- Conduite d'un véhicule avec port à l'oreille d'un dispositif susceptible d'émettre du son.

STATIONNEMENT DES VÉHICULES

- Sur l'ensemble des voies et parkings, le stationnement des remorques dételées est interdit et est considéré comme gênant.



- Sur l'ensemble des voies et parkings, le stationnement des véhicules destinés à la vente est interdit.

■ **Il est interdit de stationner sur les bateaux appelés aussi "entrées carrossables". Cette règle est valable également pour les automobilistes qui se garent sur le "bateau" de leur propre domicile, ceux-ci appartenant au domaine public**

- **Afin de garantir le bon usage des voies piétonnes et de circulation, est interdite sur les voies et parkings publics, toutes opérations de lavage, graissage, vidange des véhicules et d'une manière générale toutes réparations autres que les dépannages consécutifs à un accident ou un incident rendant le véhicule intransportable.**

STATIONNEMENT DES POIDS LOURDS

Le stationnement des véhicules de plus de 3,5 tonnes en charge est autorisé exclusivement sur les

voies et parkings suivants : parking Colette Besson, en vis-à-vis du n°5 Bd de l'Europe, boulevard Hardy, du n°93 au n°121, Notre-Dame-des-Anges, de l'avenue du Bois de Clichy à l'avenue des Géranioms.

CIRCULATION DES POIDS LOURDS

La circulation des poids lourds d'un P.T.A.C supérieur à 3,5 T sur le territoire de Montfermeil est interdite, sauf sur les voies suivantes : avenue Arago, Boulevard Bague, avenue des Charmilles, avenue de Clichy, avenue Emile Cossonneau (entre avenue des Bégonias et avenue Jean Jaurès) Boulevard de l'Europe, Rue du Général De Gaulle, (entre l'avenue Jean-Jaurès et le boulevard Bague) Boulevard Hardy, avenue Jean Jaurès, avenue de Maison Rouge, rue Notre-Dame-des-Anges, avenue des Sciences, avenue de Vaucanson

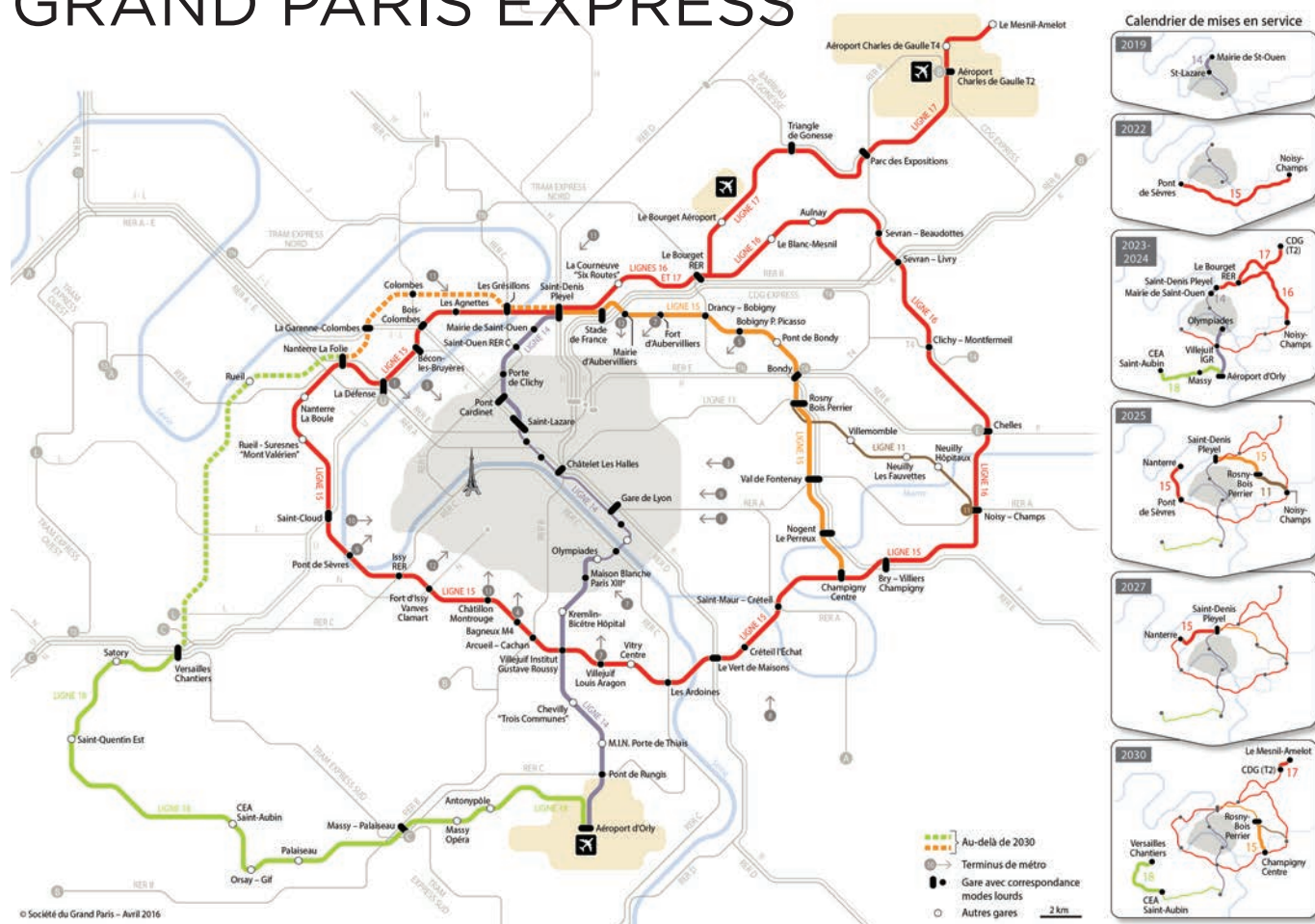
- À l'exception des véhicules des riverains, des livraisons et des services publics.



GRAND PARIS EXPRESS, ET TOUT DEVIENT PLUS PROCHE

D'ici 2023, le Grand-Paris-Express, plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe, verra le jour. La révolution des transports est en marche. Elle va permettre aux territoires enclavés comme Montfermeil de sortir définitivement de l'isolement. Saviez-vous que si vous travaillez à la Défense, vous ne mettrez plus que 34 minutes pour vous rendre sur votre lieu de travail contre plus d'une heure aujourd'hui, que pour relier Saint-Lazare ou Saint-Denis Université, il ne vous faudra plus qu'une demi-heure ou que pour prendre votre avion à Roissy-Charles de Gaulle, 23 minutes suffiront ? Le point sur ce chantier d'envergure qui va révolutionner votre quotidien.

LE PROJET GRAND PARIS EXPRESS



Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express avec 200 km de réseau, prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de deux lignes existantes (les lignes 11 et 14), la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Le Grand Paris Express est un facteur de progrès pour le Grand Paris, aussi bien socialement qu'économi-

quement : dense et bien connecté au réseau existant, le Grand Paris Express va faciliter les déplacements depuis / vers Paris. C'est aussi un réseau circulaire autour de la capitale, qui décentralise la mobilité des Franciliens et ouvre de nouveaux horizons en matière d'emplois, d'offre culturelle et de vie sociale.

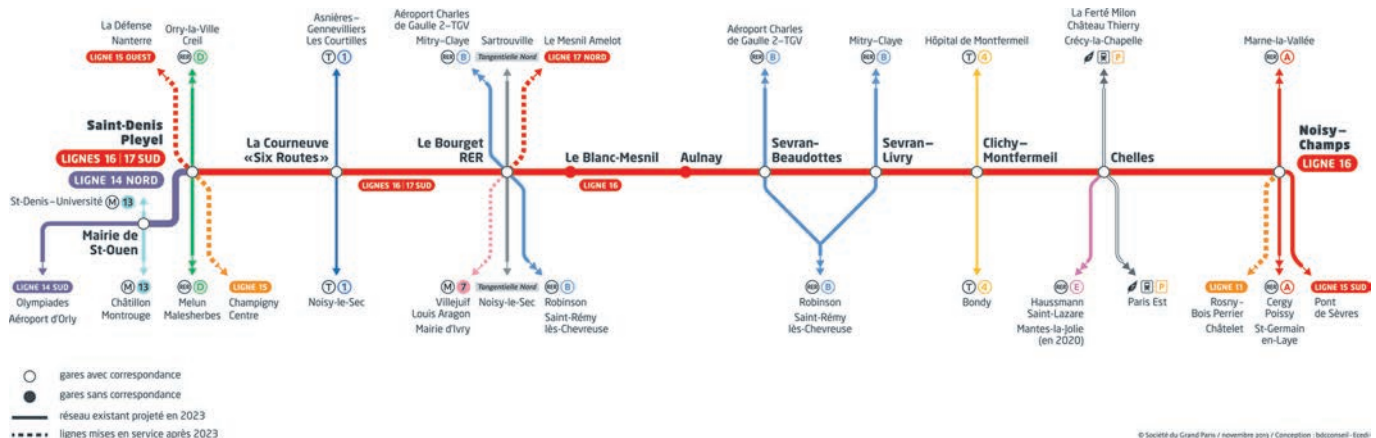
Le Grand Paris Express est un levier du développement économique et de l'attractivité du territoire francilien. Les nouvelles lignes relieront les

pôles de développement stratégiques du Grand Paris et desserviront des territoires aujourd'hui enclavés tels que Montfermeil. Le projet générera 4 milliards d'euros par an et plus de 100 milliards d'euros de PIB pour la région capitale. Les opérations de génie civil ont débuté en juin 2016 sur la ligne 15 Sud. Les chantiers vont se déployer sur l'ensemble des lignes sans interruption jusqu'aux dernières mises en service en 2030.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le Grand Paris Express, c'est plus de 200 km de nouvelles lignes. Un réseau comparable à celui de l'actuel métro parisien.
- Le Grand Paris Express, c'est le chantier du siècle, avec 43 millions de tonnes de terre à excaver pour construire le métro. C'est le poids de 4 300 Tours Eiffel !
- 90% du Grand Paris Express sera construit en souterrain.
- Chaque année, les travaux du Grand Paris Express vont créer 15 000 emplois directs, non délocalisables, notamment dans le secteur des travaux publics. Déjà, plus de 4 000 personnes travaillent sur le projet (architectes, designers, entreprises de génie civil...)
- Le Grand Paris Express, c'est 27,6 millions de tonnes équivalents CO₂ de gains estimés de 2010 à 2050.
- À horizon 2030, le Grand Paris Express sera emprunté quotidiennement par au moins deux millions de voyageurs.

LE GRAND PARIS EXPRESS, LA LIGNE 16 ET VOUS



La Ligne 16 irriguera l'est de la Seine-Saint-Denis jusqu'à la grande couronne, en desservant les gares de Chelles et de Noisy-Champs en Seine-et-Marne. Elle comporte un tronç commun avec la Ligne 17, entre Saint-Denis Pleyel et Le Bourget RER. Permettant une liaison directe vers la cité Descartes et les bassins d'emplois du Grand Paris, elle bénéficiera à près de 800 000 habitants. Grâce à ses nombreuses

correspondances (RER A, RER E, RER B, lignes Transilien et Tram), Montfermeil, au même titre que de nombreuses autres villes enclavées, sera mieux connectée au reste de la métropole et de ses équipements. Sa mise en service est prévue fin 2023. Montfermeil sera desservie par la gare Clichy-Montfermeil, implantée entre la promenade de la Dhuys et la tour Utrillo, futurs Ateliers Médicis. Deux puits de ventilation et

de sécurité du nouveau métro seront également construits à Montfermeil. Ces ouvrages de service, implantés tous les 800 mètres le long du tunnel de la Ligne 16, sont indispensables au fonctionnement du métro ainsi qu'au confort et à la sécurité des voyageurs. Ils seront construits Rue des abricots et Avenue des perdrix. Ils ne devraient pas occasionner de nuisances.

DES TEMPS DE PARCOURS RACCOURCIS

- Clichy-Montfermeil — Saint-Denis Université :
Aujourd'hui : **1h17**
Avec le Grand Paris Express : 36 minutes
- Clichy-Montfermeil — Stade de France :
Aujourd'hui : **55 minutes**
Avec le Grand Paris Express : 25 minutes
- Clichy-Montfermeil — La Défense :
Aujourd'hui : **1h05**
Avec le Grand Paris Express : 34 minutes
- Clichy-Montfermeil — Versailles Chantiers :
Aujourd'hui : **2h14**
Avec le Grand Paris Express : 1h02
- Clichy - Montfermeil — Châtelet-Les Halles:
Aujourd'hui : **54 minutes**
Avec le Grand Paris Express : 32 minutes
- Clichy-Montfermeil — Saint-Lazare :
Aujourd'hui : **1h01**
Avec le Grand Paris Express : 31 minutes
- Clichy-Montfermeil — Noisy-Champs :
Aujourd'hui : **48 minutes**
Avec le Grand Paris Express : 7 minutes
- Clichy-Montfermeil — Aéroport d'Orly :
Aujourd'hui : **1h32**
Avec le Grand Paris Express : 42 minutes
- Clichy-Montfermeil — Aéroport Charles-de-Gaulle :
Aujourd'hui : **51 minutes**
Avec le Grand Paris Express : 23 minutes
- Clichy - Montfermeil — Orsay-Gif:
Aujourd'hui : **1h50**
Avec le Grand Paris Express : 58 minutes
- Clichy-Montfermeil — Issy RER :
Aujourd'hui : **1h23**
Avec le Grand Paris Express : 42 minutes

Pour calculer vos futurs temps de parcours :
www.societedugrandparis.fr/carte#simulateur

LALA PLEZ, VOTRE AGENT DE PROXIMITÉ DU GRAND PARIS EXPRESS



QUEL EST LE RÔLE DES AGENTS DE PROXIMITÉ ?

Pour ma part, je m'occupe des gares Clichy – Montfermeil et Chelles. Quotidiennement au contact des riverains, des commerçants et des entreprises de travaux, nous avons un rôle d'observation, d'écoute, d'explication et sommes chargés de faire remonter les informations, des simples questions aux plaintes les plus urgentes, vers les chefs de projet, les directeurs des relations territoriales, et la direction de la communication de la Société du Grand Paris.

A QUOI RESSEMBLE VOTRE SEMAINE TYPE ?

Je me déplace beaucoup. J'effectue une visite des emprises, je fais le point avec les chefs de chantiers. Je

prends connaissance des plannings et me fais expliquer les étapes des travaux. Puis, autour du chantier, je vérifie l'absence de dysfonctionnements et je rencontre les riverains et les commerçants. Je prends du temps pour leur expliquer, avec le plus de précisions possibles, la nature des travaux, leur durée, et les raisons des potentiels changements de calendrier. J'assiste également à des réunions de suivi et de pilotage, avec les entreprises de travaux, les élus, la Société du Grand Paris, ainsi qu'aux réunions publiques.

COMMENT SE PASSE VOTRE MISSION SUR LE SITE DE LA GARE CLICHY-MONTFERMEIL ?

Les habitants de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil ont un avis globalement très positif sur le projet. Surtout lorsqu'on présente les gains

de temps qui seront permis par le Grand Paris Express ! Des durées de trajets quotidiens divisés par deux, c'est tout de suite parlant. Implanté dans une zone urbaine dense, entourée d'immeubles d'habitation, le chantier n'est pas sans impact pour les riverains. Mais il est circonscrit et ne déborde pas sur la voie publique, comme c'est le cas à d'autres endroits. Nous travaillons aussi en très bonne entente avec les équipes du Stif qui prolongent le tramway T4. La concertation est fluide, et la cohabitation des chantiers fonctionne bien.

QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT PARTICULIÈREMENT DANS VOTRE MÉTIER ?

Mon travail est tout sauf monotone ! J'apprécie la diversité des missions qui me sont confiées et c'est un plaisir de travailler avec de nombreux interlocuteurs différents. Que ce soit avec les habitants ou les entreprises, mon rôle est compris et accepté. C'est agréable d'être saluée, identifiée comme un relais fiable et d'être en mesure de rassurer, sur des questions liées au stationnement ou aux cheminements piétons par exemple.

Contact : 06 46 90 30 14

LES CHIFFRES DE LA LIGNE 16

- **29** km de tracé en souterrain
- **10** gares, dont **8** en correspondance. **37** ouvrages de service (puits de ventilation et accès secours)
- **16** communes concernées dans deux départements : la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne,
- **200 000** trajets quotidiens.
- Un investissement de **3.5** milliards d'euros.

LES DERNIERS JOURS DE LA TOUR UTRILLO



Première étape du chantier du nouveau métro, les travaux préparatoires ont débuté en 2016. À Clichy – Montfermeil, ils consistent à libérer les terrains nécessaires à la construction de la gare du Grand Paris Express et des Ateliers Médicis. La déconstruction de la tour Utrillo, située rue Utrillo, est une étape clé de cette phase préparatoire. Avant que le chantier des Ateliers Médicis ne débute, en 2021, l'emprise sur laquelle se situe aujourd'hui la tour servira de zone de stockage et de base vie pour les ouvriers du chantier de la gare.

Les entreprises de travaux, installées depuis novembre 2016, réalisent en ce moment le curage et le désamiantage du bâtiment. Cette phase consiste à nettoyer les façades et l'intérieur du bâtiment en retirant tous

ses éléments non structurants, tels le mobilier, la plomberie, la ventilation, les cloisons, ou encore les revêtements de sols et muraux. L'ensemble de ces composants est ensuite trié et orienté vers les filières de valorisation, recyclage ou de stockage. Grâce à cette opération préliminaire, les éléments potentiellement polluants ne seront pas mêlés aux déblais issus de la déconstruction des structures. La tour Utrillo, composée de deux ailes de 8 et 13 étages, sera ensuite démolie, depuis la toiture jusqu'aux fondations. La méthode retenue, dite par "écrêtage", limite la production de poussières et optimise le traitement des déblais. Elle consiste à déconstruire soigneusement les étages supérieurs avec de petits engins montés sur le toit de la tour, avant de démolir les étages

inférieurs à l'aide de grandes pelles mécaniques. D'ici à la fin octobre, la démolition sera terminée. Il restera alors à remblayer le chantier. Tout au long de cette intervention de grande ampleur, le chantier est protégé afin de limiter la projection de poussières et les nuisances sonores. Pour cela, les échafaudages sont bâchés et des brumisateurs sont installés pour retenir les poussières au sol.

Pour tout savoir sur les étapes du chantier et découvrir le nouveau visage de votre quartier, rendez-vous sur le chantier de la tour Utrillo. Tout autour de la zone d'intervention, 500 m² de palissades viennent d'être habillées par la Société du Grand Paris. Schémas, explications techniques, informations pratiques vous y attendent.

LES GRANDES ÉTAPES DU CHANTIER

UN NOUVEAU PÔLE CULTUREL ET CONNECTÉ

■ 2011 à 2016 :	Sondages de sols
■ 2017 :	Inauguration du Lieu éphémère des Ateliers Médicis, le long de la promenade de la Dhuis, à une centaine de mètres de l'emplacement de la future gare Déconstruction de la tour Utrillo
■ 2018 :	Fin des travaux préparatoires et début des travaux de construction de la gare
■ 2019 :	Mise en circulation du Tram 4 Lancement du tunnelier
■ 2020 :	Début des aménagements techniques et fonctionnels de la gare et du tunnel
■ 2021 :	Construction du bâtiment des Ateliers Médicis
■ 2022 :	Fin des travaux de génie civil de la gare
■ 2023 :	Essais et mise en service de la Ligne 16 Inauguration des Ateliers Médicis

PHOTOGRAPHIE DU QUARTIER DE LA GARE



La Ligne 16 du Grand Paris Express va relier entièrement en souterrain dix gares de Saint-Denis Pleyel à Noisy-Champs, en 26 minutes contre 39 minutes actuellement.

Pour mesurer l'impact économique de ce nouveau réseau de transport, un observatoire des quartiers de gares du Grand Paris a vu le jour en 2013, réunissant la Société du Grand Paris, la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) d'Île-de-France et l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur). Il y a un an (février 2016), l'Apur publiait ainsi son étude sur « le tissu économique des quartiers de gare de la Ligne 16 du métro du Grand Paris ». Une photographie qui permet de passer à la loupe toutes les activités économiques dans un rayon de 800 mètres autour de la future gare.

Le quartier de gare Clichy – Montfermeil regroupe ainsi 700 établissements et 1 400 emplois. Il représente 2% de l'emploi total recensé dans tous les quartiers de gares de la Ligne 16 (données Insee 2012). Il se caractérise par une forte présence des services publics (37% des emplois) et des commerces et services de proximité (25% des emplois). Les activités industrielles et support affichent aussi un poids important, notamment dans le secteur de la construction (19% de l'activité contre 6% dans la petite couronne).

www.apur.org

EN SAVOIR PLUS POUR ALLER PLUS LOIN

- Le site de la Société du Grand Paris
<https://www.societedugrandparis.fr/>
- Les actualités chantier à Montfermeil
<https://www.societedugrandparis.fr/ville/montfermeil>
- Le formulaire de contact
<https://contact.societedugrandparis.fr/>

- Sur les réseaux sociaux :
- Facebook
<https://www.facebook.com/GrandParisExpress/>
- Twitter
<https://twitter.com/GdParisExpress>
- Instagram
https://www.instagram.com/grand_paris_express/

LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS S'EMPARE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, a engagé résolument la Métropole sur la question de l'économie circulaire. Un sujet essentiel du XXI^e siècle avec l'objectif volontariste d'en favoriser la promotion et le développement sur toute l'aire métropolitaine.



Depuis le 17 janvier dernier, un groupe de travail dédié, réunissant dix conseillers métropolitains dont le Maire de Montfermeil, des acteurs économiques et une dizaine d'experts, dont l'Ademe, l'Institut de l'économie circulaire, a été installé. Objectif : Favoriser le développement de l'économie circulaire, véritable enjeu de la Métropole du Grand Paris. « *Compte tenu des enjeux actuels en matière d'environnement, de solidarité et de développement économique, des candidatures de Paris aux JO de 2024 et de la France à l'Exposition universelle de 2025 qui s'inscrivent sur le territoire métropolitain, et dans la perspective de créer une métropole résiliente, la thématique de l'économie circulaire a été délibérément rattachée à la direction du développement économique et de l'at-*

tractivité », indique Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris. C'est ainsi qu'un groupe de travail s'est constitué autour de cette question. Il a pour mission d'établir une feuille de route d'actions à mener et d'en promouvoir la dupli-

Cette "nouvelle économie" est clairement d'intérêt métropolitain.

cabilité au sein du G142. Le G142, nouvelle instance métropolitaine en cours d'installation, réunit un élu et un référent technique de chacun des Établissements Publics Territoriaux (EPT) et des 131 communes de la Métropole. Une plate-forme

numérique sera lancée dans les prochains mois pour animer le réseau des acteurs de l'économie circulaire. Enfin, la Métropole coorganisera avec la Ville de Paris le "Rendez-vous de l'économie circulaire 2017". Un projet dans lequel notre Ville entend prendre une part active en sa qualité de conseiller métropolitain délégué à l'économie circulaire : « *Nous nous donnons un an pour illustrer l'effet de levier que la dimension métropolitaine apporte au développement de l'économie circulaire et illustrer ainsi que cette "nouvelle économie" est clairement d'intérêt métropolitain* ».

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

L'économie circulaire désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. Il s'agit de déployer, une nouvelle économie, circulaire, et non plus linéaire, fondée sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie.

8 MARS, TOUS CONCERNÉS

Dans le cadre de la journée du 8 mars, les Villes de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil proposent avec l'ensemble des partenaires associatifs et communaux une manifestation sur la thématique des "Droits de la Femme".



La manifestation se déroulera sous la forme d'une déambulation qui sera accompagnée par la 2CV de 360° Sud. Le départ de cette déambulation se fera devant la nouvelle bibliothèque de Clichy-sous-Bois (face au centre commercial du Chêne Pointu). Le rendez-vous est fixé à 13h30 pour un départ de la marche à 14h. Un premier point d'arrêt est acté sur le centre commercial des Marronniers, pour continuer sur la maison de l'habitat à Montfermeil et finir à la salle Moulinsart avec un lâcher de

ballons, une distribution de roses, des remises de goodies et un pot de l'amitié. Sur chaque point d'arrêt : des animations seront proposées (arbre à souhaits, photos, quiz...). Afin de rendre la déambulation plus visible et festive celle-ci sera accompagnée par une batucada.

MIXITÉ DANS L'EMPLOI

Par ailleurs, DEFI, Pôle Emploi et la Mission Locale pour l'Emploi de la Dhuis proposent le mardi 7 mars matin un forum le thème "la mixité dans l'emploi, une opportunité pour

les femmes" à la salle de l'Orangerie, l'objectif étant d'ouvrir le champ des possibles et de présenter des métiers dit "masculins". 14 intervenants aux missions variées : formation, sensibilisation, accompagnement, recrutement, etc. présenteront leurs secteurs d'activité : numérique, bâtiment, espaces verts, sous la forme de mini-conférences et par le biais d'échanges sur leur stand.

L'après-midi se tiendront des opérations de recrutement, et des réunions d'information collective pour des entrées en formations.



Moment de convivialité et d'échange, la fête des voisins vous permet de vous rencontrer au sein de votre quartier, de votre rue ou de votre immeuble autour d'un buffet préparé par chacun.

La ville, partenaire de cet événement national qui aura lieu cette année le vendredi 19 mai 2017, peut mettre à votre disposition des barrières pour fermer votre rue et vivre ce moment en toute sécurité, des t-shirts, des affiches, des cartons d'invitation, etc. Elle vous donne en outre, la possibilité de faire venir un orchestre pour égayer votre soirée. Pour cela il vous suffit d'en faire la demande auprès du service Festivités.

Par ailleurs, une réunion d'information est organisée jeudi 30 mars 2017 à 18h30 en salle des mariages de l'Hôtel de Ville. Elle vous permettra de découvrir les différents participants et organisateurs et vous donnera toutes les clés pour organiser votre fête des voisins.

Pour plus de renseignements : contactez le service Festivités/Soutien Logistique au 01 41 70 70 25.

MONTFERMEIL ACCUEILLE LE NOUVEAU PRÉFET ET LE NOUVEAU SOUS-PRÉFET

Le 21 février, Pierre-André Durand, nommé en septembre dernier, Préfet de Seine-Saint-Denis et Patrick Lapouze, tout nouveau sous-préfet du Raincy se sont rendus à Montfermeil pour une visite de terrain suite à leur récente nomination.



Philippe Galli, ayant été nommé directeur de l'administration pénitentiaire, Pierre-André Durand, 56 ans, lui succède depuis septembre 2016. Énarque, Pierre-André Durand a été Secrétaire général de plusieurs préfetures (Aube, Corse et Lille). Après un passage au ministère de l'Industrie à l'époque de Christian Estrosi, il est devenu Préfet dans la Drôme en 2010 avant de rejoindre les Pyrénées-Atlantiques en 2013 où il est resté en poste pendant plus de 3 ans.

UN NOUVEAU SOUS-PRÉFET

Depuis fin décembre Patrick Lapouze est le nouveau Sous-Préfet de la sous-préfecture du Raincy. Agé de 56 ans, il était précédemment secrétaire général de l'Isère, basé à Grenoble. Il a également occupé des fonctions dans les préfetures de Loire-Atlantique, de l'Allier mais aussi comme administrateur civil au ministère de l'Intérieur (entre 2004 et 2007). Patrick Lapouze succède à Alain Bucquet.

Pierre-André Durand, Préfet et

Patrick Lapouze, Sous-Préfet du Raincy se sont donc rendus à Montfermeil pour une visite de la Ville en compagnie du Maire, des Élus et des Chefs de service.

Après un tour de ville, tous se sont retrouvés autour d'un repas au domaine Formigé auquel avait été invitées toutes les forces vives de Montfermeil : associations, partenaires institutionnels, habitants... afin que chacun puisse poser ses questions.



JEAN-FRED BERGER
NOUVEAU DGS

Jean-Fred Berger a pris ses fonctions de Directeur Général des Services à la Ville depuis le 13 janvier dernier. Cet ancien militaire de carrière a souhaité se reconvertir lorsqu'il a quitté l'armée et rejoindre la ville aux côtés du Maire.

Jean Fred Berger a participé à de nombreuses opérations militaires extérieures. Après 38 ans dans l'armée en charge de nombreux états-majors, notamment dans l'Otan, s'il a souhaité aujourd'hui intégrer une collectivité territoriale,

c'est avant tout pour la dimension humaine. « *Je me suis toujours intéressé à la France et à ses habitants. En la défendant dans mon précédent métier, ou aujourd'hui dans les affaires de la Ville. Ce qui me plaît avant tout, ce sont les enjeux économiques, urbains, etc. de Montfermeil. Je suis heureux d'apporter ma pierre à l'édifice et de me mettre au service des habitants, de cette belle ville, chargée d'histoire.* »

Celui qui a dirigé des militaires, reconstruit des pays et coordonné des stratégies militaires, souhaite désormais se consacrer à Montfermeil. « *Je souhaite travailler dans le respect et dans l'écoute. Mon rôle sera de trouver des solutions tout en maintenant un esprit d'équipe et en associant tous les agents car je crois que cela peut faciliter le fonctionnement d'une ville. Par ailleurs, j'ai commencé à visiter tous les services afin de découvrir leurs rôles respectifs et leurs défis.* »

CHRISTIANE COULON NOUS A QUITTÉS

Christiane Coulon, Montfermeilloise d'origine parisienne, s'en est allée. Bien connue des Montfermeillois pour son investissement dans le milieu associatif notamment le Réseau Échanges et Savoirs de Montfermeil, cette femme pour qui l'humanité et la générosité était une seconde nature laisse un grand vide derrière elle. La Municipalité tient donc aujourd'hui à lui rendre un dernier hommage.



Après une carrière administrative de 19 ans à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, Christiane Coulon, a entamé une seconde carrière, dans le milieu associatif cette fois. Elle découvre en effet, en 1996, les "Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs" dans lesquels elle s'investit pleinement au fil des années. Installée au cœur de la Résidence des Bosquets cette association promeut la transmission et l'acquisition de savoirs et d'échanges réciproques. Générosité et partage en sont les maîtres mots. Des valeurs qui animent aussi Christiane Coulon et c'est pour cette raison qu'elle s'est impliquée pendant de nombreuses années au sein de l'association. La peinture et le développement créatif sont ses pas-

sions et régulièrement elle a dirigé des créations collectives au sein du Réseau d'Échanges et de Savoirs. Elle a en outre, dirigé des ateliers de couture.

Nejma Benali a longuement côtoyé Christiane Coulon et souhaite aujourd'hui la remercier pour sa générosité, son altruisme et son empathie envers les autres. « *Christiane, c'est dans le bénévolat que vous avez mis votre foi et votre espérance. Votre ouverture a été une brèche apportant un souffle d'ailleurs, à Montfermeil. Des petits bourgeons du quartier vous avez fait éclore des peintres en herbe. Au delà de l'échange du Savoir, votre savoir-être et votre savoir-faire a permis avec humilité, l'échange des cultures et des générations. Comme*

vous l'avez souvent dit : "Je sais que le monde sera un jour meilleur et cela suffit à ma joie. "Sachez que cela à été notre joie d'être votre amie, collègue et partenaire. »

Attentionnée, attentive, généreuse, passionnée, autant de qualités humaines qui lui ont permis de transmettre sa créativité et son savoir-faire à de nombreux enfants à travers la création de fresques sur la ville.

Christiane Coulon aura été une femme de tête, qui laissera son empreinte à Montfermeil et dans le cœur des gens qui l'ont connue, la Municipalité s'associe à la détresse de sa famille et lui présente ses plus sincères condoléances.

Actualités

VOS PUBLICITÉS ENTRE DE BONNES MAINS



La régie publicitaire des différents outils de communication municipaux : magazine, guide et plan de ville, est désormais gérée par la société Conseil en Marketing et Publicité (CMP). Erika Laspina, commerciale en charge des annonceurs prendra prochainement contact avec les commerçants, artisans et acteurs de la vie économique de Montfermeil. Elle seule est habilitée à vous proposer de devenir annonceur dans ces différents supports. Elle sera munie d'une lettre accréditive. Cette dernière atteste que cette personne est bien missionnée par la Ville pour recenser les annonceurs, n'hésitez pas à la lui demander. La société CMP se chargera également de vous proposer des solutions adaptées afin d'améliorer votre visibilité (réalisation d'encarts publicitaires attractifs, etc.) Merci de lui réserver un bon accueil.

Contact : 01 64 62 26 00

LES DÉBUTS DE VOTRE PROJET

Dès 5 ans

Respire

par la Compagnie Circoncentrique



MERCREDI 8 MARS

Salle des Fêtes - Place des Marguerites

10h30

Séance Jeune public
Tarif unique : 3 €

&

20h

Séance tout public
Tarif adulte : 8 €
Tarif - de 16 ans : 3 €

Billetterie au Service Culturel et sur place
1, boulevard Hardy - Tél. 01 41 70 10 60



RÉUNION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU MOULIN

19 mars à 15h au Moulin du Sempin, 136
rue des Moulins

ACTIVITÉS AU CŒUR DU ROMANTISME ANGLAIS

Jusqu'au 25 mars à la Médiathèque,
1, boulevard Hardy, 01 41 70 10 70,
ludotheque@ville-montfermeil.fr.

Animations gratuites.

À l'occasion de la commémoration du
bicentenaire de la mort de Jane Austen
(1817) et de l'anniversaire des
parutions de Jane Eyre (1847) et Le
Professeur (1857), la médiathèque

explorera ce pan majeur de la littérature
mondiale jusqu'au 25 mars.

Le club austenien. Club de lecture.
Pour débiter ce cycle en beauté, nous
vous invitons à rejoindre notre club
de lecture autour des œuvres de Jane
Austen.

Vendredi 17 mars à 18h. Dès 12 ans,
gratuit, sur réservation

Kitchen share. Des recettes et des
créations so british à partager en
famille !

Vous avez toujours rêvé de pouvoir
réaliser les recettes dont fourmillent
nos livres... mais vous n'avez pas
les ustensiles qu'il faut à la maison.

Pourquoi seriez-vous privés de ce
plaisir ? La médiathèque met désormais
du matériel à votre disposition. A vous
les pop-cakes, chaussons, croissants et
autres gourmandises pour régaler toute
la famille !

Mercredi 8 mars à 15h. Parent-enfant.
Dès 6 ans

"Jane" de Julian Jarrold. Projection.
Un biopic romancé pour découvrir la vie
de Jane Austen.
Samedi 11 mars à 16h. Dès 12 ans, gratuit,
sur réservation

Votre médiathèque à l'heure anglaise !
Animations surprises.
Une journée pleine de surprises placée



sous le signe de l'Angleterre des 18^e et 19^e siècles.

Samedi 25 mars. Ouvert à tous, gratuit, sur réservation

Romantisme anglais ? Exposition. Découvrez le Romantisme à l'Anglaise à la médiathèque. Jusqu'au 25 mars

SPECTACLE DE CIRQUE RESPIRE

par la Compagnie Circoncentrique
Mercredi 8 mars 2017 à 10h30 à la salle des Fêtes, place des Marguerites.
Séance Jeune Public (dès 5 ans), 10h30 : 3 € pour tous.

Séance tout public, 20h, - de 16 ans : 3 €, Adulte : 8 €. Durée, 55 min

Un jongleur, un acrobate-porteur et une pianiste pour deux représentations !

« L'inspiration de ce projet est l'étroite corrélation entre un événement, une émotion et leur influence sur la respiration. Nous voulons que la respiration soit le subtil fil rouge qui nous lie avec le public et nous permet de partager toutes émotions, surprises ou peurs. L'objectif est d'emmener le spectateur vivre nos vertiges, nos déséquilibres, nos suspensions à bord de nos engins acrobatiques : boule, roue et balles, réunies sous le signe de la rondeur, du mouvement cyclique. Nos deux personnalités évoluent ensemble comme les deux pôles de la respiration qui s'entraînent et s'entretiennent jusqu'à leur épuisement total ».

Alessandro Maida et Maxime Pythoud

EXPOSITION VIVRE À MONTFERMEIL AU XVI^e SIÈCLE

par Le Vieux Montfermeil et sa région, du 11 au 25 mars au Musée du Travail. Sélection de documents provenant d'une exposition de la Société historique du Raincy et du Pays d'Aulnoye intitulée "Vivre en Aulnoye au XVI^e siècle", l'exposition présentée par le Vieux Montfermeil nous conduit au XVI^e siècle au travers de trois thèmes : les villages (Montfermeil et ses environs), les conditions de vie, travailler et se distraire.

Mercredi, vendredi, samedi et dimanche, de 14 h 30 à 17 h 30, du 11 au 25 mars au Musée du Travail, 1 rue de l'Église. Entrée libre. Le Vieux Montfermeil – Société historique – Musée du Travail – 1 rue de l'Église 01 45 09 28 56 – contact@musee-montfermeil.com

EXPOSITION SALON DE PRINTEMPS

par l'Amicale des artistes de Montfermeil et Clichy-sous-Bois

Du 17 au 26 mars 2017, Domaine Formigé 1, boulevard Hardy. Entrée libre
Exposition organisée par l'Association des artistes Clichy-Montfermeil depuis plus de 50 ans sur la commune. Le Salon du Printemps est une opportunité pour les artistes amateurs d'exposer et de concourir dans plusieurs disciplines : peinture, sculpture, aquarelle, installation... Chaque année, il réunit plus de 40 exposants qui peuvent à cette occasion, vendre leurs œuvres aux visiteurs et se voir décerner un des trois prix remis par la municipalité.

SORTIES LA MADELEINE ET LE MUSEE DU PARFUM FRAGONARD

Mardi 28 mars, 43€, à Paris. Le paiement se fait en espèces, en chèque à l'ordre du Trésor Public ou par carte bleue (sur place ou par téléphone). Règlement en plusieurs fois à partir de 50€. Contacts et réservations : 01 41 70 10 60 ou culture@ville-montfermeil.fr Découvrez l'église et le Musée du parfum dans un hôtel particulier du XVIII^e. Déjeuner dans un restaurant atypique inclus.

CONCERT ARTISTES EN SCÈNE

Scène ouverte et concert : Minuit
Samedi 1^{er} avril 2017 à 20h

Prévente au service Culturel ou sur place le soir du concert. Tarif : 3 €
Salle des Fêtes, place des Marguerites
1^{re} partie de soirée : scène ouverte où nous découvrirons les 10 jeunes talents sélectionnés lors des castings.
2^e partie : New, comédie musicale improvisée.

RÉOUVERTURE MOULIN DU SEMPIN

Dimanche 2 avril, 136, rue des Moulins, de 9h à 12h et de 14h à 18h, 01 43 32 44 21

ATELIERS MÉDICIS TEMPS SUSPENDUS #3

La photo à l'honneur
Du 8 au 30 avril 2017, au pied de la tour Utrillo. Renseignements : Ateliers Médicis, 01 58 31 11 00, medicis-clichy-montfermeil.fr

Ateliers et rencontres avec des artistes et habitants de Montfermeil et Clichy-sous-Bois. A l'occasion du Mois de la Photo du Grand Paris, les Ateliers Médicis dévoileront sur les deux villes, les premières images de la commande photographique des Regards du Grand Paris : dix artistes photographes explorent les transformations de la métropole qu'elles soient politiques, urbaines, sociales, architecturales ou poétiques... Autour de ces images, d'autres espaces présenteront des projets photographiques réalisés par les Montfermeillois et Clichois.

ÉVÉNEMENT DÉJEUNER ANNUEL DU MOULIN

Dimanche 9 avril, à la salle des Fêtes de Franceville. Inscription par courrier accompagné du paiement (35€/personne) adressé au 136, rue des Moulins. Renseignement au 06 52 39 08 07.



SORTIE FAMILIALE

ZOO & CHÂTEAU DE THOIRY

Samedi 15 avril 2017, 9h30-19h. Tarif : 8 € pour les adultes et 5 € pour les enfants (0 à 12 ans). Inscription (dans la limite des places disponibles) du 13 mars 10 avril, au service Politique de la Ville, 01 41 70 70 73 ou 06 74 22 97 64

Visite commentée de la réserve africaine, pique-nique (chacun ramène son repas), visite libre du parc zoologique et visite commentée du château de Thoiry

SPECTACLES

BAL.EXE



par la Compagnie par Terre Anne Nguyen. Samedi 22 avril 2017 à 21h. Tarif Adulte : 8 € ; - de 16 ans : 3 € au gymnase Colette Besson, 1, boulevard de l'Europe, Montfermeil

Bal Mécanique sur musique de chambre: 8 danseurs pour une nouvelle danse hip-hop en couple et 5 musiciens classiques. Spécialiste de la déstructuration de la danse hiphop, Anne Nguyen revisite les danses sociales et crée un nouveau style de danse hip-hop en couple aux allures mécaniques, baptisé le « looping pop ». Programme musical : Johannes Brahms ; Improvisation autour de « Disco-Toccata » de Guillaume Connesson ; Johan Halvorsen ; Heinrich Ignaz Franz von Biber

SORTIES

LES PREMIERS PAS D'UN MAÎTRE DU FAUVISME

Jeu 27 avril, 40€, dans l'Aisne. Le paiement se fait en espèces, par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par carte bleue (sur place ou par téléphone). Règlement en plusieurs

fois à partir de 50€. Contacts et réservations : 01 41 70 10 60 ou culture@ville-montfermeil.fr

À 2h de Montfermeil, une journée haute en couleurs ! Région natale d'Henri Matisse, peintre, sculpteur et chef de file du fauvisme, il est reconnu pour avoir fait de la couleur le seul sujet de sa peinture. Il a puisé ses influences dans cette région du Nord, riche en artisanat notamment textile. au programme, découverte des métiers du tissage et de la broderie en passant par le métier de grainetier qu'exerçaient ses parents. Déjeuner au restaurant inclus.

ÉVÉNEMENT

FESTIVAL DU VENT ET DU CERF-VOLANT

Samedi 29 avril au Moulin du Sempin.

Entrée libre - Gratuit.

Restauration sur place.

L'association de sauvegarde du Moulin de Montfermeil et l'USM pétanque vous donnent rendez-vous au Moulin du Sempin, pour une journée festive autour du vent et des cerfs-volants. Dès 14h, venez admirer en famille le jardin au vent au pied du Moulin avec ses éoliennes et ses manches à air.

De 16h à 18h, participez à un atelier de fabrication de cerfs-volants.

Si vous en possédez déjà un, apportez-le avec vous et mesurez-vous à Nasser, champion du monde de cerf-volant. Un goûter sera offert aux enfants des écoles et des centres de loisirs participant au projet.

À partir de 20h30, rendez-vous pour une démonstration de vol de nuit de cerfs volants lumineux. Une journée haute en couleur qui fera briller les yeux des petits et des grands.

ÉVÉNEMENT

CONCOURS DE PÉTANQUE

Dimanche 1^{er} mai à 14h30 par

Association de Sauvegarde du Moulin de Montfermeil au Moulin, 136 rue des Moulins.

Inscription sur place jusqu'à 14h15.

Renseignements au 06 52 39 08 07.

ÉVÉNEMENT

VIDE-GRENIER AU MOULIN

Samedi 13 mai par Association de Sauvegarde du Moulin de Montfermeil au Moulin, 136 rue des Moulins.

Inscription par courrier adressé au Moulin.

Renseignement au 06 52 39 08 07.

EXPOSITION

VOITURES ANCIENNES

Dimanche 14 mai après-midi par l'Association de Sauvegarde du Moulin de Montfermeil au Moulin, 136 rue des Moulins.

SORTIES

WEEK-END

AU MONT SAINT-MICHEL

Du vendredi 9 au dimanche 11 juin 2017, 3 jours/2 nuits. Prix : 390€ possibilité de régler en 5 fois. En supplément chambre individuelle 35€ par nuit Le paiement se fait en espèces, par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par carte bleue (sur place ou par téléphone). Règlement en plusieurs fois à partir de 50€. Contacts et réservations : 01 41 70 10 60 ou culture@ville-montfermeil.fr

1^{er} jour : Départ en autocar de la ville, visite du Mont Saint-Michel, déjeuner, visites guidées du village médiéval et de l'Abbaye, dîner et nuit à l'hôtel

2^e jour : Petit déjeuner, balade en baie du Mont Saint-Michel à bord d'une vedette Jolie France, déjeuner, visite libre du musée et jardin "Christian Dior", visite guidée de la Ferme de l'Hermitière, dîner et nuit à l'hôtel.

3^e jour : Petit-déjeuner, visite guidée de la "Fonderie des cloches", déjeuner, visite guidée du Haras national de Saint-Lô. Retour à Montfermeil en fin de soirée.

SORTIES

CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU ET CROISIÈRE

Mardi 4 juillet, 68€.

À Fontainebleau. Le paiement se fait en espèces, en chèque à l'ordre du Trésor Public ou par carte bleue (sur place ou par téléphone). Règlement en plusieurs fois à partir de 50€. Contacts et réservations : 01 41 70 10 60 ou culture@ville-montfermeil.fr

Embarquez pour une croisière sur le Loing, rivière qui borde le Château de Fontainebleau. Balade bucolique, nature et patrimoniale pour bien commencer l'été et visite guidée du Château. Déjeuner au restaurant inclus.

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2017

■ **Approbation du procès verbal et compte-rendu de la dernière séance.** À l'unanimité.

■ **Fisac - Aides directes à la rénovation des vitrines et des enseignes : "SARL Kamar".**
31 voix pour et 3 abstentions.

■ **Fisac - Aides directes à la modernisation des locaux : « Le Jardin de Natica ».**
31 voix pour et 3 abstentions.

■ **Fisac - Aides directes à la modernisation des locaux : "Proxi".**
31 voix pour et 3 abstentions.

■ **Frais de représentation de monsieur le Maire.**
28 voix pour et 6 voix contre.

■ **Commune de Montfermeil c/ ministère de l'intérieur – requête devant la cour Européenne des droits de l'homme (CEDH) – autorisation à monsieur le maire d'ester en justice.**
28 voix pour et 6 voix contre.

■ **Personnel communal - suppressions et créations de postes au tableau des effectifs.**
31 voix pour et 3 abstentions.

■ **Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle école élémentaire de 11 classes rue de Courtais - avenant n°1 – autorisation de signature.**
31 voix pour et 3 abstentions.

■ **Marché de travaux portant sur**

la construction d'une nouvelle école élémentaire de 11 classes rue de Courtais - autorisation de signature.

31 voix pour et 3 abstentions.

■ **Demande de subvention et autorisation de signature de la convention particulière d'appui financier dans le cadre de l'appel à projet « territoires à énergies positives pour la croissance verte (TEPCV) ».**
31 voix pour et 3 abstentions.

■ **Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour le projet d'aménagement de nouveaux locaux pour les archives de la Ville.**
31 pour voix et 3 abstentions.

■ **Convention portant occupation temporaire de terrains communaux avec la société gt canalisations – autorisation de signature.**
31 voix pour et 3 abstentions.

■ **Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour le dépôt et la signature des autorisations d'urbanisme concernant la construction de l'école élémentaire rue de Courtais.**
31 voix pour et 3 abstentions.

■ **Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour le dépôt et la signature d'autorisations d'urbanisme concernant l'implantation de 3 modules préfabriqués au Centre Technique Municipal.**
31 voix pour et 3 abstentions.

■ **Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour le dépôt**

et la signature des autorisations d'urbanisme concernant l'aménagement d'un logement en bureaux à l'école maternelle "Arc-en-ciel".
31 voix pour et 3 abstentions.

■ **Tarification d'une sortie supplémentaire pour l'année 2017.**
31 voix pour et 3 abstentions.

■ **Approbation du règlement du concours de photographie organisé par le service Culturel en avril 2017.**
31 voix pour et 3 abstentions.

■ **Signature d'une convention portant sur les conditions générales de location des costumes et accessoires du Son & Lumière.**
28 voix pour et 6 abstentions.

■ **Signature d'une convention portant sur les conditions générales de prêt des costumes et accessoires du Son & Lumière.**
31 voix pour et 3 abstentions.

■ **Don à la ville de Montfermeil de quatre boîtes à livres par le Lions club.**
À l'unanimité (1 ne prend pas part au vote pour cette délibération).

■ **Décisions prises par le maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT**

**RETROUVEZ TOUTES LES
DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE
SUR LE SITE INTERNET**

www.ville-montfermeil.fr

LE DÉPÔT

TRUC À TROC

■ Vends perceuse électrique, état neuf acheté 7000 €, vendu 300 €. Téléphoner au 07 60 32 13 92

■ Vends quatre sièges Peugeot 806, 30 € le siège ou 100 € les 4. Téléphoner après 17h au 06 50 00 37 91

■ Vends canapé 3 places et un fauteuil en buffle marron, le tout en excellent état, 550 €. Téléphoner au 01 70 02 02 54.

■ Vends four de potier électrique vertical 70 litres 1500 € et tour de potier Shampoo 400 €. Téléphoner au 01 43 32 34 25

■ Vends voiture 206 noire 1.4L essence, avec option, en bon état, 92000 km, 2500 €. Téléphoner au 06 63 57 75 24 ou 09 81 33 95 04

PHARMACIES DE GARDE

Le numéro national "SOS Gardes" vous permet de connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous 24h/24 et 7j/7, en composant le 3915 (0,15 euro TTC/min).

Vous pouvez aussi retrouver les pharmacies de garde sur le site internet de l'agence Régionale de la Santé : www.ars.iledefrance.sante.fr/Pharmacies-de-garde-et-d-urgen.130590.o.html

ILS SE SONT MARIÉS

■ JBENOTHMANE Madani et MADENE Saadia 21/01/2017

ILS NOUS ONT QUITTÉS

■ CALLEWAËRE Paul 84 ans

■ KAKMIERCZAK Christian 65 ans

■ KHELIFA Mohammed 76 ans

■ PLANTIN Yolande Veuve MARLIER 61 ans

■ DIAKHITÉ Sally Veuve DJIBA 66 ans

■ TIONE Marie 91 ans

■ FARIA GONÇALVES Armando 51 ans

■ JEUNESSE Josette 72 ans

■ CHAPEL Bruno 54 ans

■ VAN CANTEREN Josette Veuve VILLAIN 72 ans

■ BERNAGOUT Monique 82 ans

■ TALEB Alima Epouse TALEB 73 ans

■ RAMI Ahmed 75 ans

■ THELLIER Jean 89 ans

■ TASSAN-TOFFOLA Michel 83 ans

■ ANTOINETTE Marie Veuve SIOUL 91 ans

■ BENBIDA Amor 75 ans

■ ONÈGRE Monique 76 ans

■ WALLET Gisèle 98 ans

PETITES ANNONCES

Réservées exclusivement aux Montfermeillois
Maximum 3 lignes
(au-delà les annonces ne seront pas acceptées)
Hors annonces immobilières, emplois, matrimoniales et ventes d'animaux

NOM.....
TÉL.....
ANNONCE.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

À retourner
Hôtel de Ville
Service Communication,
7, place Jean Mermoz
93 370 Montfermeil
Tél. 01 41 70 70 76

BIENVENUE À NOS BÉBÉS

AMALVY Yassin 03/01 ■ CLEMENT Léa 03/01 ■ DURMUSÇELEBI Feyza 04/01 ■ ESSOO Tayhaan 05/01 ■ DECASTEL Lenny 06/01 ■ FERREIRA MAGNON Noah 6/01 ■ SALOMOND Jeanne 08/01 ■ SAIDI Ibrahim 11/01 ■ ZERROUKI Sofia 16/01 ■ NGOMBO BANZOUZI NTADI Axel 17/01 ■ RABINEAU Elena 17/01 ■ BAZILE KÉOTI Kellyah 17/01 ■ AKAY Samuel 18/01 ■ CHIKHAOUI Mohammed 19/01 ■ COSTA CURIEN Léo 19/01 ■ HALNAIS Vito 20/01 ■ AKAY Matay 20/01 ■ MIRI Adam 21/01 ■ SKAITA Marwa 23/01 ■ JAIEL Marwa 24/01 ■ PHILISTIN LAGUERRE Kelya 26/01 ■ RODRIGUES Valentin 26/01 ■ DJEBALI Jennah 27/01 ■ REKKAD Selyan 28/01 ■ SOARES MENDES Daisy 31/01

TRIBUNES LIBRE EXPRESSION

CUMUL DES FONCTIONS ET DES INDEMNITÉS, CHARITÉ BIEN ORDONNÉE NE COMMENCE PAS PAR SOI-MÊME !

La présidentielle 2017 aura tenu toutes ses promesses. Une classe politique en décomposition, accompagnée du bruit des foules sensibles aux plus insupportables démagogues.

Dans ce brouhaha propre au crépuscule de l'ordre établi, "l'affaire Fillon" révèle un système politique à bout de souffle et des personnalités politiques qui font mine, dans le plus grand des cynismes, de ne pas comprendre le problème.

Du prix du pain au chocolat de Coppé aux sommes exorbitantes de Mme Fillon, faut-il être à ce point déconnecté des réalités pour ne pas comprendre ce que les sommes annoncées par la presse ont de choquant pour celles et ceux qui n'ont que leur simple revenu pour vivre.

Ce système nous le dénonçons chaque année au sein du conseil municipal. Et c'est d'ailleurs pour cette raison, que chaque année au moment du vote du budget de la commune, nous votons contre le niveau des indemnités du maire et contre le montant de la "prime de représentation" qui vient s'y ajouter. Ces montants sont publics, nous les trouvons excessifs. Libre à tout un chacun de les consulter sur les compte-rendu des délibérations mis à la disposition des habitants.

Pour ce qui nous concerne, nous avons toujours prôné la fin du cumul des mandats et le cumul des indemnité qui l'accompagne. Oui, il faut en finir avec les responsabilités institutionnelles à rallonge. Oui, il faut en finir avec les réformes qui devraient diminuer le nombre d'élus et qui à la fin des "négociations" finissent par en augmenter le nombre.

Pour ce qui concerne Xavier Lemoine, nous disons bravo. Son palmarès parle de lui-même : maire, conseiller territorial, Vice-Président de la métropole du Grand Paris et peut-être député aux prochaines échéances. Heureusement, la loi anti-cumul l'obligera à faire des choix, malgré la fronde de certains députés pour empêcher l'application de cette loi pour... eux-mêmes. Comme quoi, charité bien ordonnée ne commence par forcément par soi-même.

Djaouida Jubault, Mouloud Medjaldi, Rodrigo Arenas Munoz.

A QUOI SERVENT AUSSI VOS IMPÔTS ?

En juillet 2013, opposé au mariage pour tous, le maire avait fait voter par sa majorité une délibération lui octroyant une « liberté de conscience » pour ne pas célébrer les mariages entre personne du même sexe. Saisi par le Préfet, à la demande des élus Front de Gauche, le tribunal administratif lui a alors signifié que cette « liberté de conscience » ne s'appliquait pas aux élus qui avaient pour mission de faire respecter la loi de la République.

Après avoir été débouté à deux reprises par la justice -par la cour d'appel de Versailles le 10 décembre 2015 et le Conseil d'État le 26 septembre 2016- le maire a de nouveau fait voter ce 18 janvier, une délibération l'autorisant à déposer une requête devant la CEDH et à faire payer ce recours par les finances communales.

En février 2016, lors du conseil municipal qui décidait que la ville assume les frais du recours au Conseil d'Etat, M. le Maire déclarait que dans tous les cas une requête serait portée devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme par deux associations dont il est membre.

Il affirme « défendre les intérêts de la Ville de Montfermeil », le budget municipal doit donc prendre en charge, à sa demande, les frais de saisine de la Cour, les frais de dossier et les frais d'avocat, pour un montant de 10 000 euros hors taxes, chiffre qui pourrait facilement augmenter.

Que le maire poursuive en son nom, avec diverses associations, son combat idéologique, c'est son affaire ! Mais il n'a pas à transformer la commune en tiroir caisse de ce combat.

Les élus du Front de gauche qui approuvent la loi instituant le mariage pour tous, admettent que d'autres ne partagent pas cette position, mais ils dénoncent l'utilisation des finances de la ville par le maire et sa majorité pour refuser d'appliquer la loi.

Non seulement la délibération votée le 18 janvier dernier ne défend en rien les intérêts de la ville, mais elle leur porte atteinte. Comme elle porte atteinte aux citoyens privés du droit au mariage que la loi leur autorise.

Depuis que la loi de mai 2013 a institué le mariage pour tous, les élus d'opposition ont toujours affirmé leur disponibilité pour les célébrer.

Invariablement, le maire s'y est refusé.

Invariablement, les élus du Front de gauche ont saisi le Préfet, dénonçant des procès « qui ne servent pas les intérêts de la ville de Montfermeil ni des Montfermeillois mais uniquement ceux de M. Lemoine ».

Vos élus Front de Gauche, Olivier D'Henry, Angélique Planet-Ledieu, Christian Brickx.
<http://montfermeilfrontdegauche.org>

Salon de *Printemps*



Invité d'honneur

Maurice Demilly

DU 17 AU 26 MARS

ENTRÉE LIBRE

DU LUNDI AU SAMEDI DE 15H À 18H

Domaine Formigé

1, boulevard Hardy - Tél. : 01 41 70 10 60

association
Aurises
Montfermeil & Clichy-sous-Bois


Montfermeil